



Comment un agent du programme de visibilité de l'Agence du revenu du Canada peut-il vous aider?

Collaborer avec nous pour aider les personnes dans le besoin

L'Agence du revenu du Canada (ARC) veut vous aider à faire connaître les prestations, les crédits et les services offerts aux personnes qui en ont le plus besoin.

Les agents du programme de visibilité peuvent vous aider si votre organisme travaille avec des personnes suivantes :

- Autochtones
- Personnes en situation de logement précaire
- Personnes qui vivent avec un revenu modeste
- Nouveaux arrivants au Canada
- Personnes âgées de 65 ans ou plus
- Étudiants
- Personnes en situation de handicap

Les agents du programme de visibilité peuvent fournir des ressources pour aider les gens à respecter leurs obligations fiscales

Communiquer avec nous



Invitez un agent du programme de visibilité à faire une présentation ou à participer lors de votre prochain événement. Les agents du programme de visibilité peuvent vous aider à vous assurer que vos employés ou bénévoles connaissent toutes les prestations et tous les crédits offerts aux membres de votre collectivité ou à vos clients.

Allez à canada.ca/arc-visibilite pour obtenir de l'aide d'un agent du programme de visibilité.

Demander des documents imprimés



Les agents du programme de visibilité peuvent fournir des documents imprimés qui sont adaptés à des publics précis. Ces documents traitent des différents versements de prestations et de crédits disponibles, de la façon de continuer à obtenir ces versements et de la façon d'accéder à d'autres services de l'ARC.

Allez à canada.ca/arc-visibilite pour demander des documents imprimés.

Imprimer vos propres documents



Allez à canada.ca/documents-visibilite pour consulter un catalogue de ressources que vous pouvez imprimer et distribuer.



Tenir un comptoir d'impôts gratuit

Faites une différence dans votre communauté en aidant les gens à produire leurs déclarations de revenus

Produire des déclarations de revenus peut être accablant, surtout pour les personnes qui sont déjà dans des situations vulnérables. Si elles ne produisent pas leurs déclarations de revenus, elles risquent de rater des versements importants de prestations et de crédits.

En organisant un comptoir d'impôts gratuit par l'intermédiaire du **Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI)** ou du **Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles (SAIPB)** au Québec, votre organisme aidera les personnes qui ont besoin de soutien pour produire leurs déclarations de revenus.

Il est facile de tenir un comptoir d'impôts gratuit

Votre organisme sera responsable de faire ce qui suit :

- Tenir un comptoir d'impôts gratuit en personne, par dépôt de documents ou virtuellement
- Gérer les ressources et les bénévoles
- Conserver les renseignements des contribuables de manière sûre et confidentielle

L'Agence du revenu du Canada fournira les éléments suivants :

- Directives et soutien
- Formation pour les bénévoles
- Logiciel de préparation des déclarations de revenus gratuit
- Ligne d'aide téléphonique réservée aux bénévoles tout au long de l'année
- Matériel promotionnel
- Ordinateurs portatifs usagés

Allez à canada.ca/impots-benevoles pour inscrire votre organisme.

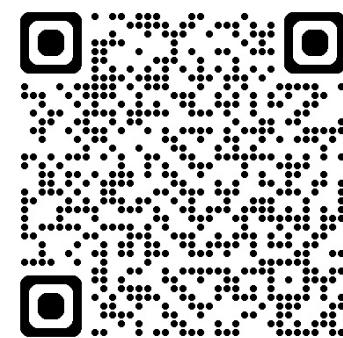


Des gens qui aident des gens



Des milliers d'organismes partout au Canada tiennent des comptoirs d'impôts gratuits chaque année!

Découvrez le nombre de personnes qui ont reçu de l'aide en allant à canada.ca/statistiques-comptoirs-impots-gratuits



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada